



Landsers, le 10 février 2026

Le Maire de la Commune
Conseiller d'Alsace du Canton de Brunstatt

AVIS

Le Maire de la Commune de LANDSER informe ses administrés que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :

Mardi 3 mars 2026 à 19 H 00 à la Mairie

ORDRE DU JOUR

POINT 01 – Désignation du secrétaire de séance

POINT 02 – Approbation du Procès-verbal de la séance du 6 janvier 2026

POINT 03 – Approbation du projet de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

POINT 04 – Cession d'une parcelle communale – rue de la Gascogne

POINT 05 – Convention type relative à la répartition des charges d'entretien des Routes Départementales en agglomération

Le Maire
Daniel ADRIAN



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Daniel Adrian', is placed next to the official seal.